

## PRÉSENCES

32 personnes étaient en présentiel et 2 personnes par Zoom pour l'assemblée générale du syndicat.

### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La présidente, Mme Jocelyne Deswarte, procède à l'ouverture officielle de la réunion à 10 h 10 et souhaite la bienvenue à tous.

### 2. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DE L'ORDRE DU JOUR

L'avis de convocation et l'ordre du jour suivant sont acceptés sur proposition de monsieur Rémi Daigneault, appuyée par monsieur Lucien Riendeau:

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée 2021
4. Mot du président et adoption du rapport des activités 2021
5. Adoption du rapport financier 2021 (en incluant le comparatif de l'année 2020) et nomination du comptable externe
6. Modification au Règlement général du syndicat (voir la page suivante)
7. Élection des administrateurs pour un mandat de 2 ans (voir les postes en élection à la page 1)
8. Présentation des dossiers chauds de la Fédération de l'UPA de la Montérégie  
Par M. Jérémie Letellier, président
9. Connaissez-vous les programmes financiers de La FADQ?  
Par Philippe Gazé, adjoint au financement, La FADQ
10. La Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) de Rouville  
Par M. Jean-François Ridel
11. Période des résolutions, questions et commentaires des producteurs
12. Levée de l'assemblée

### 3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE 2021

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 mars 2021 est adopté sur proposition de madame Christine Aubin, appuyée par monsieur Michel Decelles.

### 4. MOT DU PRÉSIDENT ET RAPPORT DES ACTIVITÉS 2021

La présidente débute son mot en rappelant l'importance de travailler ensemble, de s'impliquer et de faire la promotion de l'agriculture dans les médias et auprès des jeunes. Elle fait ensuite un retour sur les principaux dossiers du syndicat en 2021.

Le rapport des activités 2021 est adopté sur proposition de monsieur Gilbert Halde, appuyée par madame Catherine Valton.

## 5. LECTURE ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2021 ET NOMINATION DU COMPTABLE EXTERNE

La secrétaire présente le rapport financier de l'année 2021 en exposant les principaux résultats et les principales variations. Sur motion dûment proposée par monsieur Mario Beauregard, appuyée par monsieur Rémi Daigneault, il est résolu à l'unanimité d'accepter le rapport financier de 2021.

Sur motion dûment proposée par monsieur David Côté, appuyée par madame Christine Aubin, il est résolu à l'unanimité de nommer le SCF Montérégie Inc. pour la préparation du rapport financier.

## 6. MODIFICATION AU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DU SYNDICAT

La conseillère syndicale fait la lecture de toutes les modifications proposées et les explique :

- Instauration d'une assemblée générale biennale convoquée aux deux ans
- Rassemblement des membres sur un thème choisi par le conseil d'administration l'année où il n'y a pas d'assemblée biennale
- Autres modifications :
  - Le retrait de la notion de membre associé;
  - Le remplacement du terme expert-comptable ou vérificateur par comptable externe avec un ajustement des obligations plus conforme à ce qui se fait présentement;
  - La modification de la règle du quorum pour les assemblées du CA : Le quorum des assemblées du conseil d'administration ou d'un de ses organes est constitué du tiers des membres véritablement en poste;
  - Au besoin, les rencontres du CA ou d'un de ses organes peuvent se tenir par visioconférence ou par conférence téléphonique;
  - L'avis de convocation pour les membres du CA ou un de ses organes pourrait être transmis par tous les moyens jugés nécessaires;
  - La possibilité de convoquer par courriel les producteurs lors de l'AGA biennale, le rassemblement des membres ou une AGA spéciale si les producteurs ont signifié leur accord.

Après discussion, les participants de l'assemblée sont prêts à passer au vote.

Sur proposition de monsieur Michel Decelles, appuyée par monsieur Rémi Daigneault, il est unanimement résolu d'adopter les modifications proposées au règlement général.

## 7. ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS

Sur proposition de monsieur Simon Halde, appuyée par madame Christine Aubin, il est unanimement résolu que monsieur Jérémie Letellier soit désigné comme président des élections et madame Éliane Bergeron Piette à titre de secrétaire.

### Présidence :

Monsieur **David Côté** est proposé par monsieur Michel Decelles, monsieur Jean-François Ridel appuie.

Monsieur **Jean-François Ridel** est proposé par monsieur Simon Halde, monsieur Ludger Grutman appuie.

Monsieur **Jonathan Alix** est proposé par monsieur Sébastien Scott, madame Jocelyne Deswarte appuie.

Monsieur Alix refuse sa mise en candidature, M. Ridel l'accepte et M. Côté la refuse. Monsieur Jean-François Ridel est élu comme président.

**Poste Saint-Paul d'Abbotsford :**

Madame Chantal Clément est proposée par madame Jocelyne Deswarte, monsieur David Côté appuie. Il n'y a aucune autre candidature. Madame Clément accepte le poste et est élue.

**Poste Rougemont :**

Madame Marielle Farley est proposée par monsieur David Côté, madame Catherine Valton appuie. Il n'y a aucune autre candidature. Madame Farley, qui est absente, avait fait part de son intention d'accepter sa mise en nomination, elle est donc élue.

**Poste Richelieu :**

Monsieur **Sylvain Beaudry** est proposé par monsieur Jean-François Ridel, monsieur Michel Decelles appuie. Il n'y a aucune autre candidature. Monsieur Beaudry accepte le poste et est élu.

**Ferme de petite taille :**

Madame Catherine Valton est proposée par monsieur Gilbert Halde et madame Jocelyne Deswarte appuie. Madame Valton accepte le poste et est élue.

**Autres productions végétales :**

Monsieur Ludger Grutman est proposé par madame Jocelyne Deswarte, monsieur Simon Halde appuie. Il n'y a aucune autre candidature. Monsieur Grutman accepte le poste et est élu.

**Autres productions animales :**

Monsieur Philippe Petit est proposé par madame Christine Aubin, monsieur Michel Decelles appuie. Il n'y a aucune autre candidature. Monsieur Petit, qui est absent, avait fait part de son intention d'accepter sa mise en nomination, il est donc élu.

**1<sup>er</sup> vice-président**

Étant donné que M. Ridel a été élu à la présidence, le poste de 1<sup>er</sup> vice-président est maintenant vacant.

Madame Jocelyne Deswarte est proposée par monsieur Jean-François Ridel, monsieur Lucien Riendeau appuie. Mme Deswarte refuse sa mise en candidature.

Madame Marielle Farley est proposée par monsieur David Côté, madame Christine Aubin appuie. Madame Farley accepte le poste et est élue.

**Rougemont**

Étant donné que Mme Farley a été élue à la 1<sup>re</sup> vice-présidence, le poste de Rougemont est maintenant vacant.

Monsieur Philippe Beaugard est proposé par monsieur Jean-François Ridel, monsieur Lucien Riendeau appuie.

Mme Deswarte refuse sa mise en candidature.

Monsieur Beaugard accepte le poste et est élu.

Sur motion dûment proposée par monsieur Ludger Grutman, appuyée par madame Jocelyne Deswarte, il est résolu à l'unanimité de fermer la période des élections.

Mme Deswarte prend un moment pour remercier les membres et les administrateurs. Elle rappelle les actions

qu'elle a fait pour les agriculteurs et mentionne qu'elle poursuivra son implication dans d'autres organisations. Elle souligne qu'elle a été fière de représenter les producteurs agricoles, et regrettera ses collègues de l'UPA.

Nouvellement élu à la présidence, M. Ridel prend un moment pour remercier chaque membre du conseil d'administration et souligner une qualité chez chacun d'entre eux. Il présente ensuite son parcours aux membres présents, ainsi que ses implications. Il remercie également les membres qui l'ont élu pour les représenter.

## **8. ALLOCUTION DU REPRÉSENTANT DE LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA MONTÉRÉGIE**

Monsieur Jérémie Letellier, président, nous partage les réalisations et actions de la dernière année. Quelques questions sont posées sur la sensibilisation des motoneigistes, les travailleurs étrangers temporaires dans Rouville et les relations de la Fédération régionale avec les instances gouvernementales et les médias.

M. Letellier termine son allocution en remerciant Mme Deswarte pour son implication des dernières années.

Avant l'ajournement pour le dîner, M. Ridel en profite pour interroger les membres présents sur leur vision de l'agriculture dans 100 ans. Une discussion s'en suit, au cours de laquelle les membres présents rappellent l'importance de préserver les terres, discutent du type d'agriculture actuellement pratiqué (ex. production de maïs pour l'éthanol), la préservation et l'accès à l'eau ou encore de la dépendance des producteurs québécois pour les intrants. Certains trouvent qu'un horizon 100 ans, c'est loin pour réfléchir, et trouvent qu'un horizon 20 ans est plus réaliste.

### ***AJOURNEMENT POUR LE DÎNER***

## **9. CONFÉRENCE : CONNAISSEZ-VOUS LES PROGRAMMES FINANCIERS DE LA FADQ?**

Monsieur Philippe Gazé, adjoint au financement à La FADQ, présente la FADQ et les principaux programmes financiers offerts par cet organisme. À la fin de la présentation, il est demandé de transférer les fichiers Power Point aux personnes présentes.

## **10. LA COOPÉRATIVE D'UTILISATION DE MATÉRIEL AGRICOLE (CUMA) DE ROUVILLE**

Monsieur Jean-François Ridel présente la CUMA de Rouville et donne des informations sur son fonctionnement.

## **11. PÉRIODE DE RÉOLUTIONS, QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES PRODUCTEURS**

**OBJET :** MESURE FISCALE POUR LA RELÈVE AGRICOLE

**CONSIDÉRANT** Le projet de loi C-208, qui apporte des modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu (LIR) afin de faciliter certains transferts intergénérationnels lorsque certaines conditions sont remplies;

**CONSIDÉRANT** Que cette modification à la loi permet au transfert intergénérationnel de certaines entreprises familiales de recevoir le même traitement fiscal que la vente d'une entreprise à un tiers;

**CONSIDÉRANT** Que l'UPA faisait des représentations depuis déjà plusieurs années afin que le gouvernement corrige cette iniquité;

**CONSIDÉRANT** que la relève agricole doit faire face à une myriade de défis, notamment le coût croissant des terres et le besoin en capital lors de l'entrée dans la profession;

**CONSIDÉRANT** Que bien que ce projet de loi soit un pas dans la bonne direction, il reste encore beaucoup de travail à faire pour aider la relève agricole au niveau fiscal;

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE PAR JOCELYNE DESWARTE ET APPUYÉE PAR MICHEL DECELLES, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU PAR LES MEMBRES DU SYNDICAT DE L'UPA DE ROUVILLE DE DEMANDER :**

➤ **à la Fédération de l'UPA de la Montérégie**

- de faire des démarches afin d'inciter le gouvernement à mettre en place davantage d'incitatifs fiscaux pour favoriser les transferts de ferme;
- de faire un état des lieux des possibilités au niveau fiscal pour aider la relève

**12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur proposition de monsieur Ludger Grutman, appuyée par monsieur Michel Decelles, l'assemblée est levée à 15 h 30.

---

Présidente  
Jocelyne G. Deswarte

---

Secrétaire  
Éliane Bergeron Piette